

LE
SPORT UNIVERSEL
ILLUSTRÉ



S. A. R. M^{gr} LE DUC DE CHARTRES
COLONEL DU 12^e RÉGIMENT DE CHASSEURS EN 1882

Cliché J. Delton.

CHRONIQUE

Le rideau tombe cette semaine et ne se relèvera, au moins pour les acteurs de premier plan, que sur un décor nouveau, celui de la Côte d'Azur. Sans changements, le steeple-chasing parisien se sera ainsi acheminé vers la clôture. Melbourne a confirmé à brève échéance les pronostics favorables basés sur une bonne volonté qu'on ne lui connaissait pas. En battant Saint Potin à poids égal dans le Prix Maubourguet il a pris la tête des steeple-chasers de quatre ans et on peut tout espérer de lui s'il persévère. A dire vrai, son runner up a deux excuses, d'abord le souvenir d'une chute récente sur ce même hippodrome et surtout la préparation qu'il avait subie pour disputer les 5.500 mètres du Prix La Haye Jousset.

Mais la résistance qu'il a opposée sur le plat à Melbourne a été bien mince et à se souvenir de la classe du vainqueur en plat on ne peut s'en étonner. Blagueur sous un poids énorme a couru suffisamment pour qu'on ne le perde pas de vue dans les grandes épreuves niçoises.

Une autre révélation, mais cette fois dans le clan des jeunes, est celle d'Akbar. Comme tant de produits de son père, ce fils de Flacon a mis un certain temps à se perfectionner dans le métier de sauteur, mais il le possède à fond maintenant et progresse à chaque exhibition. On n'aurait pu prévoir il y a seulement quinze jours qu'il aurait raison de Cheshire Cat avec la désinvolture qu'il a déployée dans le Prix Vanille. Conservera-t-il cette supériorité sur un terrain moins spécial que le borbier où l'on évolue depuis deux mois ; là est toute la question.

Elle se pose d'ailleurs, cette question, pour tous les lauréats de la saison. Il ne faudra donc point s'étonner que les grosses allocations de Nice soient partagées par des protagonistes en ce moment obscurs.

D'autant que certaines écuries semblent n'avoir pas demandé à tous leurs pensionnaires un travail intensif ; il est des éclipses de forme que seul peut expliquer le désir de débarquer sur les rives méditerranéennes avec des effectifs encore frais !... Par bonheur les événements se chargent la plupart du temps de déjouer ces combinaisons trop savantes ; à moins que les handicapeurs ne fassent preuve d'une candeur contre laquelle on ne saurait trop les mettre en garde.

Contrairement à ce que nous attendions, la bataille ne s'est pas immédiatement engagée au Palais-Bourbon autour du budget de l'Agriculture. Mais nous ne perdons rien pour attendre ; c'est demain, paraît-il, que les représentants des divers centres d'élevage vont se jeter les uns sur les autres, et le nombre des orateurs inscrits laisse à penser que la mêlée sera ardente. Je souhaite me tromper, désirant sans oser l'espérer qu'une entente hors séance nous épargnera le spectacle navrant de ces dissensions intestines.

On se demande à quoi peut bien servir le groupe hippique de la Chambre sinon à régler par anticipation entre les intéressés les querelles locales ?

Il est vrai que cette façon calme et paisible de solutionner les affaires de leurs électeurs ne jetterait pas assez de poudre aux yeux de ces derniers. Ceux-ci ne croient leurs intérêts bien défendus que lorsque leur élu s'attaque au voisin. Comme à la guerre chacun veut prendre l'offensive.

Nous féliciterons le premier orateur qui a parlé des choses du cheval, le nouveau représentant de l'Orne, M. Dariac, de n'être pas tombé dans cette erreur. C'est sur un ton mesuré qu'il a exposé les doléances de sa région, c'est avec des arguments puisés dans les faits et dans les chiffres qu'il a défendu la cause de notre demi-sang de qualité, menacé de toutes parts. L'agriculture qui penche vers le cheval de trait et l'Administration de la Guerre qui désire un cheval de plus en plus avancé dans le sang, voilà aujourd'hui la clientèle de la Normandie. Or, les naisseurs inclinent — non sans raison, lorsqu'ils ne consultent que leurs intérêts — vers la production du gros cheval. Les chiffres ont leur éloquence. Les poulinières données à l'étalon de sang étaient au nombre de 9.414 il y a dix ans en Normandie, elles n'étaient plus que de 5.184 l'an dernier, soit un déchet de 4.230. Cette diminution ne cessera de s'accroître, les vieilles poulinières n'étant plus remplacées à leur mort par leurs filles comme cela avait toujours eu lieu.

On ne peut s'empêcher de considérer cette situation comme inquiétante pour l'avenir de notre cavalerie. Aussi convient-il de soutenir

par tous les moyens l'existence d'une population chevaline de demi-sang dans les départements de l'Ouest, les seuls sur lesquels on puisse faire fonds pour la remonte des escadrons de ligne et de réserve... sans parler des animaux nécessaires à la mobilisation.

Très justement M. Dariac préconise, comme nous n'avons jamais cessé de le faire, des concours d'aptitude, et la généralisation de la prime au naisseur aussi utile pour maintenir un cheptel de demi-sang qu'elle est discutable lorsqu'on l'applique aux races pures.

En passant l'orateur a rendu un juste hommage à la Société Sportive d'Encouragement. La première, celle-ci a compris que les courses n'étant qu'un moyen et non pas un but, son rôle s'étendait au delà des bornes étroites où volontairement se tiennent cantonnées les grandes Sociétés parisiennes.

La Sportive a voulu contribuer à mettre en valeur les animaux de demi-sang que les reproducteurs triés sur ses hippodromes sont appelés à fournir à l'armée. Envisageant les deux faces du problème elle dote les Concours de chevaux de selle où l'on prime le modèle, et crée les prix de Circonscription qui permettent de constater la qualité.

Ces prix de Circonscription, nous avons émis, ici même, quelques réserves sur leur efficacité. Il nous semblait que de faire courir des demi-sang de trois ans, alors que la guerre ne croit pouvoir les mettre en service qu'à cinq, était une entreprise pleine de périls... au moins pour les jambes de ces poulains. L'événement nous donne tort, puisqu'après une expérience de trois ans les éleveurs de chevaux de remonte, loin de désertir ces épreuves comme ils l'eussent fait certainement, au cas où la casse eût été désastreuse, leur constituent une clientèle fidèle et de plus en plus empressée.

D'ailleurs qu'importe le déchet ! Si grâce à ce sport nouveau on entretient le goût d'un élevage prêt à être délaissé ; si on démontre que nos demi-sang ont plus de qualité que l'Armée elle-même ne lui en suppose, si l'on prouve que grâce à la précocité de nos races d'hippodrome qui en sont le facteur le plus puissant, le troupeur capable de supporter dès son jeune âge la fatigue d'un entraînement à la vérité peu intensif est *a fortiori* susceptible d'entrer dans le rang de bonne heure.

Si au lieu de les réduire à la portion congrue, de leur accorder tout juste la ration d'entretien, on nourrissait les chevaux de troupe, on pourrait hâter d'un an leur mise en service et par la suite leur demander les allures vives dont on les prétend incapables au régime et qu'ils savent fort bien déployer comme poulains pour conquérir les 123.500 francs que la Sportive distribue aujourd'hui.

Encore ceci n'est-il qu'un côté de la question. Quand même les prix de Circonscription coûteraient quelques jambes, ils rachèteraient et au delà cette perte, parce qu'ils ont fait renaître dans les régions les plus variées un peu de cet esprit cavalier, si rare dans nos campagnes françaises et sans la collaboration duquel le cheval de selle ne s'implanterait jamais chez nos agriculteurs.

Ce qui fait la supériorité de l'Angleterre au point de vue hippique, c'est que là-bas tout ce qui habite la province, du gentilhomme en passant par le bourgeois jusqu'au fermier, tout le monde pratique le cheval : grâce au hunting.

Pour cent raisons, le hunting n'a jamais été et ne sera jamais un sport français. C'est par des moyens artificiels seulement que l'on peut espérer entretenir, faire naître plutôt, le goût de l'équitation dans nos campagnes.

Les Prix de Circonscription y sont parvenus mieux qu'on ne pouvait s'y attendre. Ils sont un exemple qu'il faut suivre.

Nous ne cacherons pas, à ce propos, l'étonnement un peu douloureux que nous cause l'indifférence à ce sujet de la Société du Demi-Sang. Indifférence n'est pas le mot juste, c'est inaction qu'il faudrait dire, car nous savons que dans son sein de nombreux membres penchent vers la création d'un régime d'épreuves « en marge » de son système de courses ancien, qui permettrait de démontrer les aptitudes de galopeur et de sauteur du demi-sang qu'elle a contribué à créer.

Mais ce courant moderniste n'a pas prévalu et nous avons le regret de constater que la Société, appelée par son titre et son but à patronner toutes les manifestations sportives du demi-sang, s'est laissée distancer dans cette voie par la Société Sportive et la Société des Steeple-Chases, au lieu de prendre la tête d'un mouvement indispensable et inéluctable.

J. R.



MELBOURNE, dont nous reproduisons plus haut la photographie, naquit en 1906, par Lauzun et Mirabelle, chez la baronne de Forest.

Présenté aux ventes de Chéri à Deauville, en août 1906, il était acheté 11.400 francs par le comte de Pracomtal, sous les couleurs duquel il débutait, en 1907, au Tremblay, dans le Prix Hampton où il terminait troisième derrière Altier et Brumaire.

Melbourne disputait sept épreuves en cette première saison de courses, mais ne remportait aucune victoire.

A trois ans, il faisait sa rentrée dans le Prix des Haras Nationaux, à Maisons-Laffitte, qu'il remportait devant La Nocle et Raoul de Nangis. Il s'assurait, par la suite, la victoire dans le Prix Saint-Pair-du-Mont, à Deauville devant Marotte et Montry, puis dans le Prix de Lonray, sur ce même hippodrome, devant Jean de Nivelles et Jacobi.

Disputant huit épreuves de plat en cette deuxième année de courses, Melbourne remportait plus de 30.000 fr. d'argent public ; faisant preuve d'une forme merveilleuse, il terminait placé dans toutes les épreuves qu'il disputa, se classant troisième de La Bourse, à Longchamp, derrière Jacobi et Hérouval ; troisième de La Coupe sur ce même



AUTEUIL, 8 DÉCEMBRE
CHUTE, AU MUR EN PIERRE, DU JOCKEY ROBINSON
MONTANT RATAFIA II, DANS LE PRIX VIOLON II

hippodrome, derrière Drapeau et Chamœrops ; troisième du Prix de la Route Milliard, à Chantilly, derrière Alaciel et François-Joseph, et troisième enfin du Prix Guillaume-Conquérant, derrière Justinien II et Gambaiseuil.

Acheté par le comte C. de Piolenc et dressé sur les obstacles, Melbourne débutait en haies dans le Prix de Marly, à Auteuil, où il finissait non placé derrière Gambaiseuil, Golden Pheasant et Angelo II.

Il paraissait ensuite huit autres fois sur nos hippodromes, remportait le Prix Lady Killer, à Auteuil, devant Manifestant et Proclès, puis se plaçait ensuite, à trois reprises différentes, troisième du Prix Saint-Claude, à Saint-Ouen, derrière Kurwenal et Roitelet IV ; troisième du Prix de Normandie, à Auteuil, derrière Pillard et Bélus II, et enfin second du Prix Governor, également à Auteuil, derrière Rutland Arms, épreuve dans laquelle il faisait ses débuts en steeple-chase.

Cette année, Melbourne fit sa rentrée, sous les couleurs de M. E. Ballero, dans le Prix du Pont-Long, à Pau, où il se classait second derrière Roitelet IV. Troisième, sous les couleurs de M. R. de Rivaud, son propriétaire actuel,



CHESHIRE CAT (PARFREMENT), Pⁿ BAI,
NÉ EN 1907 PAR MACDONALD II ET CHATTE BLANCHE, APP^t A M. A. VEIL-PICARD
GAGNANT DU PRIX GOVERNOR LE 8 DÉCEMBRE A AUTEUIL

dans le Prix du Palais d'Hiver, sur ce même hippodrome, derrière Roitelet IV et Maurienne, il se classait ensuite second, dans le Prix Kérym, à Auteuil, derrière Saint Potin, et disputait ensuite le Prix Juigné où, monté par M. A. de Fournas, il terminait non placé.

Retiré du turf pendant quelques mois, Melbourne faisait sa rentrée en novembre dernier et remportait à Auteuil trois victoires consécutives : le Prix Beaurepaire devant Primat et Segré, le Prix de Pau devant Free Drink et Cher Tatoué, et enfin le Prix de Normandie devant Univers II et Causerie.

SAINT POTIN, le runner-up de Melbourne dans le Prix Maubourguet et dont nous reproduisons la photographie, naquit en 1906, par Flacon et Lady Hungerford, chez son propriétaire actuel, M. Champion.

Il débuta, à trois ans, à Lille, dans le Prix d'Apprentis qu'il remporta devant Chartres et Olaf, puis parut ensuite vingt-et-une fois sur le turf en plat, s'adjugeant



SAINT POTIN (A. V. CHAPMAN), Pⁿ AL.,
NÉ EN 1906 PAR FLACON ET LADY HUNGERFORD, APP^t A M. CHAMPION
SECOND DU PRIX MAUBOURGUET

le Prix Duflos, à Amiens, devant Flotan et Aigrette II ; le Prix d'Apprentis, sur ce même hippodrome, devant Espérance ; le Prix d'Apprentis, à Compiègne, devant Calembour et Diamant Jaune ; le Prix de la Société d'Encouragement, à Reims, devant Echelettes et T'en Souviens-tu ; le Prix du Gouvernement de la République, à Craon, devant T'en Souviens-tu et Neptune III, et, enfin, le Prix de l'Hippodrome, à Lille, devant La Pérégrine et Disdain.

Au cours de ces nombreuses sorties, Saint Potin se plaça à maintes reprises et remporta plus de 16.000 francs d'argent public.

Dressé sur les obstacles, il débutait cette même année, en haies, dans le Prix du Mont-Cenis, à Saint-Ouen, où il terminait non placé.

Paraissant quatre autres fois sur les obstacles, il remportait le Prix de la Chalosse, à Saint-Ouen, devant Beau Môme et Skaliger, puis se plaçait troisième derrière Pillard et Free Drink, dans le Prix de Vaucouleurs, sur ce même hippodrome.

Cette année, Saint Potin fit preuve d'une forme merveilleuse et remporta maintes victoires.

Il s'adjugea à Auteuil le Prix de Passy devant Remue Ménage et Cani Combo ; le Prix Kérym devant Melbourne et Maurienne ; le Prix de la Société d'Encouragement devant Mutchikoak et Remue Ménage, et enfin le Prix Soliman devant Nectar II et Loulia ; il triomphait également, à Saint-Ouen, dans le Prix Courcolet, devant Chanoine et Eastman.

Participant à la Grande Course de Haies d'Auteuil, il tomba à la haie des lacs.

Après plusieurs mois de repos, Saint Potin fit sa rentrée en novembre et remporta le Prix de Boulogne devant Ratafia II et Teuton, et le Prix de Bresle, à Enghien, devant Prince Albert II et Dilys.

Second du Prix Richard-Hennessy derrière Causerie, le cheval de M. Champion était resté, pour sa dernière sortie, sur une chute à la butte en terre dans le Prix La Haye-Jousselin, gagné par Sauveur devant Trianon III et Journaliste.

*
**

LE PRIX VIOLON-II (steeple-chase, 4.500 mètres), porté au programme de la réunion du 8 décembre dernier et dont nous reproduisons la chute de Ratafia II au mur, donna lieu à une fort belle épreuve.

Cette course, qui mettait aux prises 14 concurrents, tirait son principal attrait de la présence de Blagueur II, dont la tâche était d'autant plus sévère que l'excellent cheval venait de faire sa rentrée, après une longue absence.

Après avoir galopé dans le peloton de queue, le cheval de M. Veil Picard améliorait progressivement sa situation à partir du brook, et, à l'entrée de la ligne droite, sa victoire paraissait probable.

Cependant, après le bull-finch, le manque de condition se faisait sentir et Blagueur II ne parvenait pas à rejoindre complètement le groupe de tête, composé de Henri IV Rouziers et Gribouille. La partie demeurait dès lors circonscrite entre ces trois chevaux, et Gribouille disparaissant à la dernière haie, la lutte finale se disputait entre Rouziers et Henri IV. Ce dernier conservait l'avantage jusqu'à quelques mètres du poteau, où Rouziers réussissait à le rejoindre pour le battre finalement d'une encolure.

Gribouille terminait troisième à six

longueurs, devant Colo et Blagueur II.

CHESHIRE CAT, dont nous reproduisons plus haut la photographie et qui remporta le Prix Governor, porté au programme de cette même réunion, devant Univers II et Princesse des Ursins, naquit en 1907, par Macdonald II et Chatte Blanche, chez M. M. Caillault.

Il débuta, à deux ans, sous les couleurs de son éleveur, dans le Prix du Fort-Poirier, à Compiègne, qu'il remporta devant Soubrette et Arson, et était réclamé 7.500 francs par M. A. Carter.

Il disputait, en cette première année, douze épreuves de plat et s'adjugeait les Prix de Nexon à Longchamp, de Méréville et de Crécy à Maisons-Laffitte.

Cette année Cheshire Cat disputa 16 courses de plat et remporta les Prix de Gisors et de Poissy à Maisons-Laffitte ; de Franchard au Tremblay.

Diessé sur les obstacles il débuta en novembre dernier et remporta le Prix Patriarche à Auteuil et de l'Arli-zon à Saint-Ouen.

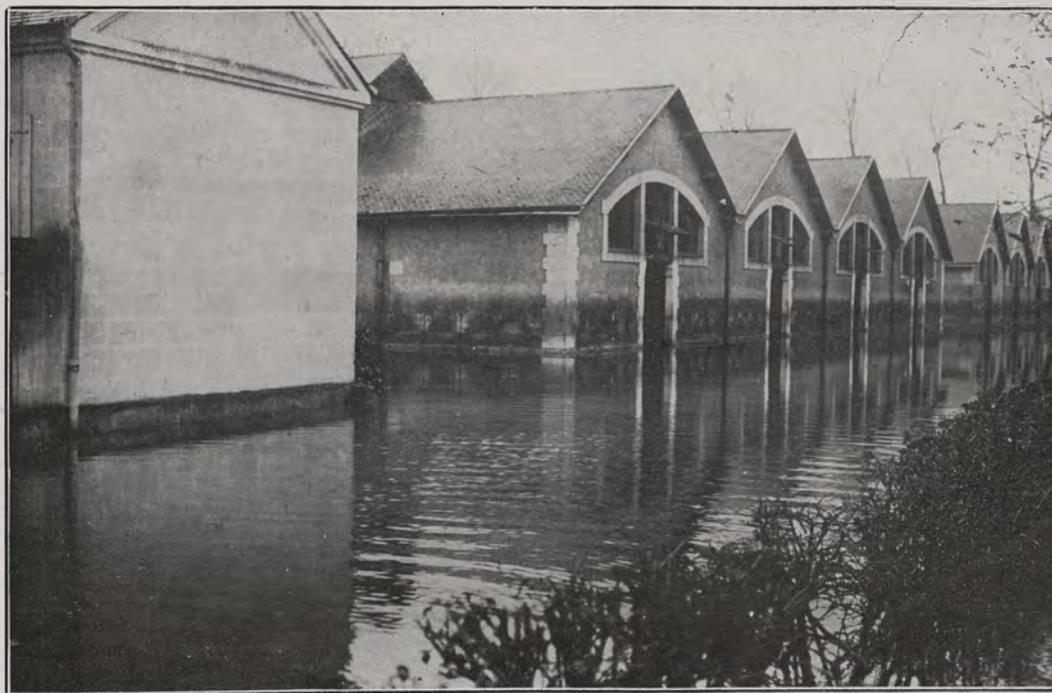
*
**

Les inondations de 1910 feront date dans l'histoire.

Après la Seine, le Rhône, la Garonne et la Loire viennent, à leur tour, de sortir de leur lit ; Saumur eut particulièrement à souffrir des récentes inondations et les photographies que nous publions plus haut montrent deux aspects de l'École de Cavalerie pendant la crue.



LES INONDATIONS DE LA LOIRE
LE CHAMP DE MANŒUVRES DE L'ÉCOLE DE SAUMUR RECOUVERT D'EAU



LES ÉCURIES DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR PENDANT LES INONDATIONS



VUE GÉNÉRALE DES ÉCURIES DU HARAS D'OUILLY

L'ÉLEVAGE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

(Suite)

Le Haras d'Ouilly, par Mesnil-Hubert (Calvados)

I. — Élevage de M. M.-X. Balli

DE création relativement récente, l'établissement que nous allons visiter aujourd'hui a déjà produit un tel nombre de vainqueurs qu'il occupe un des premiers rangs parmi nos grands haras.

En quête d'un emplacement pour y installer la jumenterie qu'il se proposait d'organiser, M. le prince Pierre d'Arenberg fixait son choix sur la ferme d'Ouilly-le-Basset en 1900 et y installait un lot de neuf poulinières. En même temps, M. X. Balli y transportait un étalon et sept juments qu'il avait en pension au haras de Saint-Nicolas.

Malgré des succès d'éleveur peu communs, malgré la naissance, dès les premières années, de cracks comme Macdonald II et Quérido, d'excellents performers comme Gradignan, Love Me Long, Queyrac, Moor-Hen, etc..., le prince, adonné à l'automobile, se désintéressait des choses du turf et après la mort de son étalon Surefoot liquidait entièrement son stud dans le courant de 1906. Son associé restait fidèle au cheval ; le domaine étant trop étendu pour son effectif restreint, il s'adjoignait l'élevage de M. Vagliano et du comte de Pracomtal.

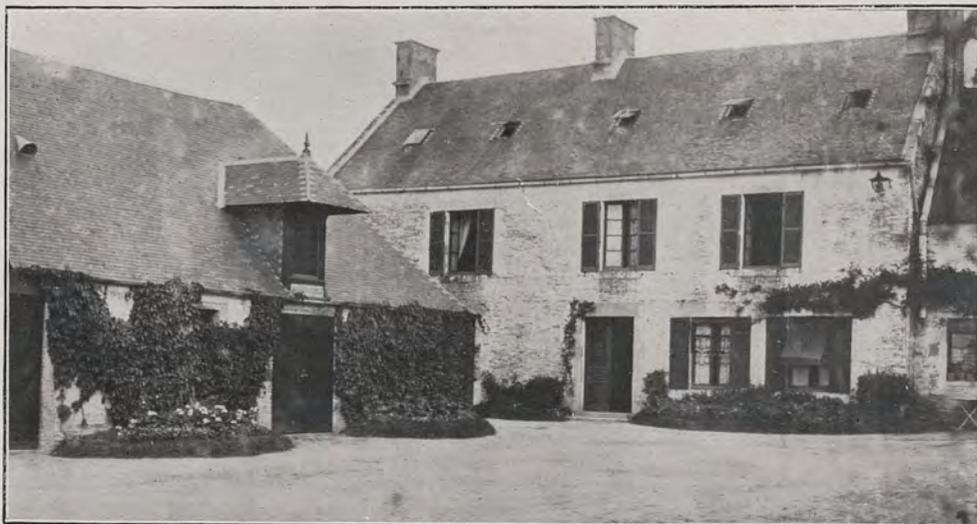
Ces trois jumenteries composent actuellement un excellent ensemble que nous allons passer en revue.

Comme beaucoup

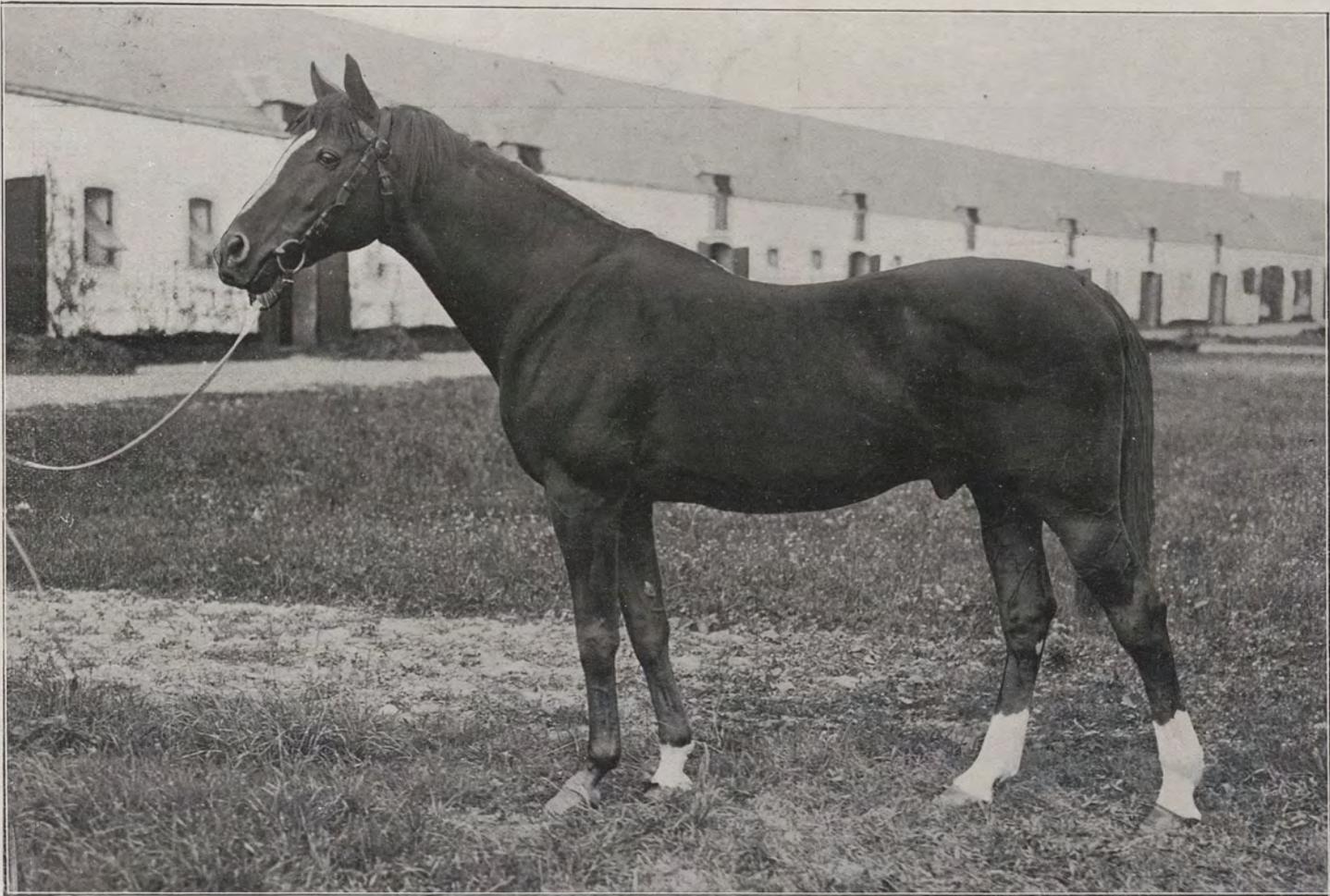
d'éleveurs, M. X. Balli a débuté comme propriétaire. Suivant l'exemple de son frère, dont les couleurs paraissent avec succès sur nos hippodromes depuis quelques années, il achetait son premier cheval en 1893. Francillon porta avec une certaine chance la casaque mais sur les pistes d'obstacles. Premiers succès qui décidèrent rapidement de la vocation du nouveau turfiste, puisque la fille de Soukaras allait devenir bientôt poulinière et servir de point de départ à l'élevage actuel.

M. X. Balli avait, en effet, l'heureuse fortune, en abordant l'année suivante le sport légitime, de mettre la main sur un cheval de réel mérite qui permit à ses couleurs de jouer immédiatement un rôle dans les courses importantes. Ce cheval, Moulat, allait comme Francillon goûter les repos du stud après une carrière honorable. Nous allons le revoir tout à l'heure. Grâce à lui, en 1894, la jeune écurie gagnait 6.350 francs en plat, elle figurait en obstacles pour 17.060 francs ; en 1895 elle s'inscrivait pour 55.625 francs, somme considérable alors.

En 1896, sont total est de 54.700 francs auxquels, en dehors de Moulat, participe Le Stagirite. En 1897, DoubleTour, Soberano, Quêteuse, Rose Deep, gagnent 13 courses et 58.725 francs ; en



LA MAISON DU STUD-GROOM



MOULAT, ÉTALON ALEZAN, NÉ EN 1892 PAR BAY ARCHER ET MYTILÈNE

1898, le total est sensiblement analogue, 55.466 francs, dans lesquels Cyclopée intervient pour la plus grande part.

En 1899, Cyclopée, la vieille Sinha, la jeune Fée Urgule, enlèvent 36.100 francs.

Presque constamment, avec un petit nombre de représentants, la casaque maïs allait se maintenir ainsi en bon rang. Et contrairement à ce qui arrive souvent, les poulains issus de l'élevage qui devait bientôt alimenter l'écurie, ont soutenu, presque sans appoint étranger, son excellente situation.

En 1900, l'écurie est particulièrement heureuse avec les trois ans, Fée Urgèle, Fleur de Portugal et surtout avec une deux ans, Indian Shore, un des flyers les plus en vue de sa génération. Son total est de 106.000 francs. La fille du Bard, n'ayant pas tenu les promesses de son jeune âge, l'année 1901 est moins bonne avec 58.000 francs.

D'ailleurs, l'écurie va connaître la mauvaise fortune. En 1902, elle n'a ramassé que 28.166 francs ; en 1903, 31.397 francs. En 1904, elle ne figure pas sur la liste parmi les gagnants d'une somme de 10.000 francs. En 1905, elle se relève à 26.705 francs. En 1906, les bons jours reviennent, la casaque maïs est inscrite pour 99.668 francs, grâce à King James, Le Cyclope, Djinda, Cartolina, tous nés et élevés à Ouilly. En 1907, la forme est encore meilleure, King James ayant confirmé son mérite et Cartolina enlevant le Prix La Rochette, le

total est de 151.464. Il s'abaisse à 68.176 en 1908, à 35.805 en 1909 et à 132.728 fr. en 1910.

Avec les hauts et les bas inévitables, surtout lorsqu'on ne met en ligne que des troupes peu nombreuses, l'écurie de M. X. Balli a donc joué sans interruption un rôle honorable sur le turf.

Le propriétaire y cherche surtout une distraction ; c'est un véritable sportsman qui aime les chevaux pour eux-mêmes, un des rares qui attachent encore de l'importance au modèle, comme on peut s'en rendre compte à Deauville, où il achète tous les ans, une quelquefois deux jolies pouliches appelées à grossir peu à peu la jumenterie d'Ouilly.

Son élevage se compose actuellement de deux étalons et de treize poulinières. On voit qu'il a suivi une progression ascendante. Les deux mâles, comme une grande partie des juments, ont porté en courses les couleurs de la maison.

Moulat, le premier cheval qu'ait possédé son propriétaire, étant né en 1892, est aujourd'hui au bout de sa carrière. Elle n'a, d'ailleurs, jamais été bien remplie. Je ne crois pas qu'il ait sailli plus de six juments la même année. Aussi est-il en excellent état de conservation.

Le fils de Bay Archer n'était, du reste, pas indiqué pour servir des juments de valeur. Ni sa classe, honorable sans plus, ni ses origines ne l'y prédestinaient. Réclamé 10.250 francs, à deux ans, après une victoire à Dieppe il a eu la chance de battre

MOULAT				
Bay Archer	Toxophilite	Longbow.	Ithuriel.	Touchstone.
		Legerdemain.	Miss Bowe.	Verbena.
Flurry	Y Melbourne.	Y Melbourne.	Pantaloon.	Catton.
		Make shift.	Decoy.	N.
Saint-Léger	Modeste	Trumpeter.	Melbourne.	Castrel.
		Marigold.	Clarissa.	Idalia.
Mytilène	Modeste	Le Mandarin	Voltigeur.	Filho da Puta.
		Modeste.	Makeless.	Finesse.
			Orlando.	Humphrey Clinker.
			Cavatina.	F. de Cervantes.
			Teddington.	Pantaloon.
			N.	F. de Glencoë.
			Monarque.	Voltaire.
			Louba.	Martha Lynn.
			Préendant.	St Martin.
			Mouse.	Lady Eden.
				Tou hstone.
				Vulture.
				Redshank.
				Oxygen.
				Orlando.
				Mi's Twickenhan.
				Raton.
				F. de Melbourne.
				The Emperor.
				Poëtes.
				Nunc'o.
				Eusebia.
				Faugh a Ballagh.
				Prédestinée.
				Gladiator.
				Margaret.

PEDIGREE DE MOULAT



KING JAMES, ÉTALON BAI, NÉ EN 1903, PAR PERTH ET QUEEN HELEN — APPÉ A M. X. BALLI

Picardia à Maisons ; puis il échouait à deux reprises dans des sellings. A trois ans, il a montré plus de mérite, disputant quatorze courses, en gagnant sept et se plaçant six fois, sur des distances variant de 1.200 à 3.000 mètres. On peut citer sa victoire du Prix des Cars sur Domfront, qui venait de tenir tête à Omnium II et Launay ; du Prix de la Pelouse sur Capulet, Canigou, etc... ; sa belle course sur les 3.000 mètres du Prix Castre, à Paris, où il succombait de peu derrière Ronceveaux, à l'apogée de sa forme et à qui il rendait quinze livres ; et son succès de Maisons devant Monsieur Gabriel et Kosroës. A quatre ans, il n'a pas retrouvé sa forme et n'a gagné qu'une course.

Ses gains totaux s'élèvent à 66.762 fr. 50, fruit de dix victoires.

Moulat est par Bay Archer, père de tant de chevaux honorables, et Mitylène. Il est né dans le Midi. Sa mère est issue de Saint Léger, frère utérin du célèbre Doncaster, mais étalon sans lustre lui-même. Elle appartient à la même famille maternelle que Merlin, avec qui Moulat a une parenté étroite, puisque Mignonette, la mère de l'ancien cheval de M. de Gheest, est non seulement la sœur de Mitylène, mais encore issue de Bay Archer comme Moulat.

C'est à peu près tout ce que l'on peut invoquer dans l'examen du pedigree du vieux cheval.

Et cependant, étant donné le petit nombre de juments qui lui ont été confiées, le fils de Bay Archer a obtenu une réussite estimable. S'il n'a pas fait un crack, il a donné plusieurs utilités d'une classe au moins égale à la sienne, et la proportion est élevée de ses vainqueurs si on les compare aux naissances.

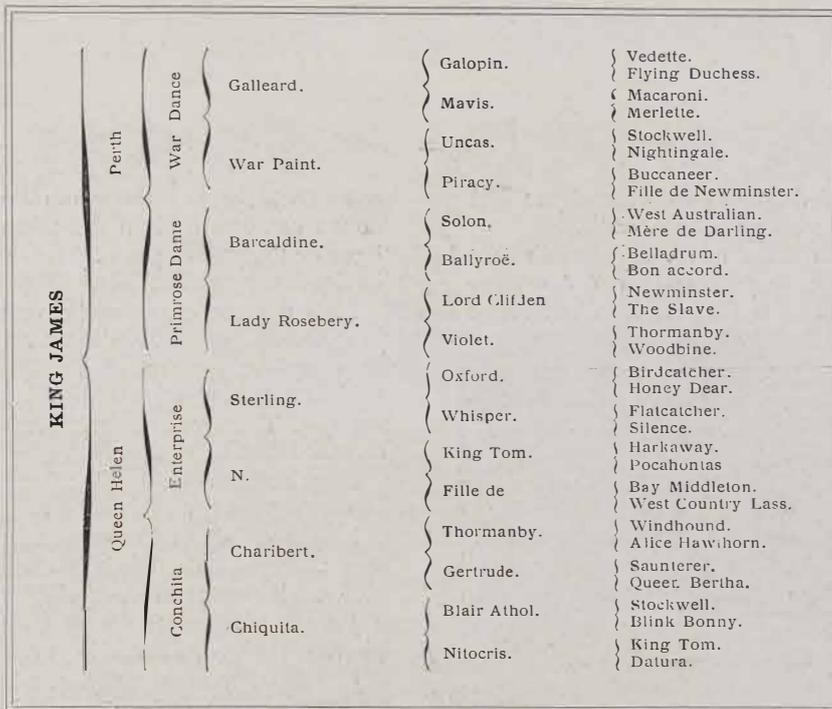
On peut citer à son actif : Dandy Dick, King George et Mélissa ; Djinda, gagnante de plus de 50.000 francs ; Almendra ; Cartolina, vainqueur du Prix La Rochette et de plus de 75.000 francs ; Indiano, gagnant de 75.000 francs ; Rose (12.000 fr.), etc...

Alezan de bonne taille, fortement charpenté, Moulat aurait fait, à notre sens, un étalon de croisement parfait. C'est un bon spécimen de l'ancien type de pur sang longiligne, couché dans ses rayons, auquel les courses de pure vitesse tendent à substituer peu à peu le racer moderne bréviligne à épaule droite, à hanche couchée, à l'action courte et répétée. C'est plutôt à ce titre qu'à celui d'étalon facteur de pur sang de courses que nous donnons le portrait de Moulat, arrivé presque au terme de sa carrière ; d'autant plus que sa place à la tête de la jumenterie de M. X. Balli est prise aujourd'hui par King James.

Celui-ci est, à n'en pas douter, le meilleur des chevaux qu'ait possédés son propriétaire. Il est né au haras même où il fait la monte aujourd'hui, en 1903, par Perth et Queen Helen qui porta jadis, elle aussi, la casaque mais.

King James a fourni sur le turf une carrière remplie au cours de laquelle il s'est affirmé comme un excellent spécialiste des courses de courte distance.

Il a fait ses débuts comme deux ans dès l'ouverture de la campagne à Caen, dans le Prix de la Ville où il ne figurait pas à l'arrivée. Peu de temps après, il enlevait de loin un 800 mètres sur un lot de 18 chevaux à Saint-Cloud, il renouvelait cette victoire sur



PEDIGREE DE KING JAMES

Tagliamento dans le Prix du Gros Chêne à Chantilly, et près de Belle de New York, en lui rendant neuf livres sur 800 mètres à Saint-Cloud. Mais c'est à l'automne qu'il se trouvait en possession de tous ses moyens, remportant quatre victoires sur Constance et Parnes, sur Tagliamento, sur Roquette, et enfin, battant l'excellent Glouglou de deux longueurs au Tremblay sur 1.400 mètres. Il avait disputé treize courses pour en gagner cinq et se placer cinq fois, gagnant 36.209 francs.

Il nous revenait l'année suivante, non pas transformé, mais allongé par l'âge, montrant sur 2.000 mètres la même classe qu'il avait eue jusqu'alors sur des distances plus courtes n'excédant pas 1.400 mètres. Dans sa campagne de 4 ans, il a disputé neuf courses et a remporté sept victoires.

Sa rentrée a lieu à Saint-Cloud, où il dispose, sans effort, d'un lot moyen, malgré un gros désavantage de poids sur 1.600 mètres.

Quelques jours plus tard, il a raison, sur les 1.400 mètres du Prix Perplexe, de Pernod, alors en pleine forme. A dix-sept livres pour l'année, Ob était troisième ; Chanaan, Vincent et Hérode complétaient le champ. Il rencontre ensuite Tagliamento sur les 2.000 mètres du Prix Perplexité et lui rend quatre livres facilement. Il se heurte ensuite, dans le Prix Eugène-Adam, à Maintenon, auquel il ne peut résister, tout en précédant encore Pernod. Il gagne ensuite consécutivement quatre courses, battant Tagliamento, Glouglou II et Bigoun. Puis, il termine la campagne sur les 2.100 mètres du Prix d'Ispahan,

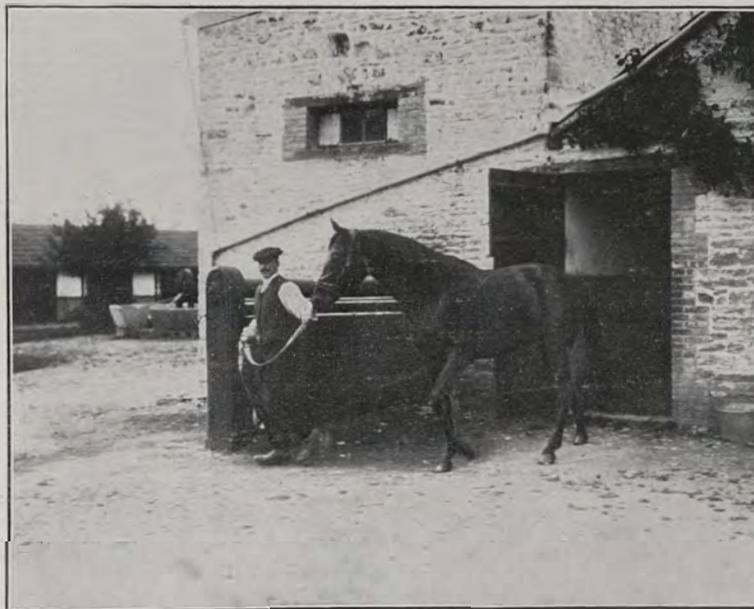
à Longchamp, au mois de juin, battu par Ouadi Halfa et Sainte Astra, la gagnante du Prix de Diane. Quelques jours après, il était retiré de l'entraînement, ce qui semble indiquer qu'il n'était pas, au moment de sa défaite, en pleine possession de ses moyens. Ses gains se sont élevés, à 4 ans, à 65.300 francs.

En résumé, King James a couru 29 fois, à 2, 3 et 4 ans, gagnant 15 courses, se plaçant neuf fois et enlevant 115.400 francs d'argent public.

Ses premiers succès ne lui assignaient qu'un rang assez secondaire dans sa génération, et que des aptitudes de pur flyer. Avec l'âge, il a pris en même temps que plus de classe, plus de tenue.

(A suivre).

J. R.



KING JAMES SORTANT DE SON BOXE POUR SA PROMENADE

UNE BATTUE DE FAISANS AU CHATEAU DE DAMPIERRE

LA chasse en battue a essuyé d'autant plus de critiques déjà qu'elle est considérée comme un plaisir de riche. Soit ! mais, tout ce qui naît du luxe doit être d'autant plus sacré pour la critique, que l'humble y a davantage à glaner. Et s'il fallait compter tout ce que l'élaboration d'une battue



UN TIREUR ET SON CHARGEUR ATTENDANT LE RABAT

a fait vivre de serviteurs de la chasse, gardes ou auxiliaires, quel mouvement d'argent s'est effectué dans la graineterie, l'armurerie, les transports par automobiles ou voie ferrée, l'industrie du vêtement, etc., etc., on demeurerait stupéfait du rendement commercial produit par cet agrément de quelques heures.

Il est convenu qu'en battue, on ne chasse pas — on tire.

La battue est une résultante de la balistique actuelle. Il faut, aujourd'hui, pour rassasier les appétits du fusil moderne, au coup rapide, à la portée précise, une mise au vol de centaines de perdreaux et de faisans.

Mais, des difficultés nouvelles viennent aussi compliquer la battue. Tel tireur qui, sous l'arrêt du chien, laisse volontiers filer un perdreau et se fait une coquetterie du coup de longueur, peut n'être, au rabat, qu'une mazette.

Il s'agit là d'un tir spécial que viennent contrarier mille circonstances. En quelque sorte blotti derrière son abri, le tireur veille, guette, évalue avant d'envoyer son coup de fusil. Il est là, souvent, depuis longtemps, avant que la ligne des rabatteurs lui ait amené le gibier. Et quel gibier, d'ailleurs ?

Nous sommes en battue de faisans, mais un lièvre n'est point sacré ; à moins qu'il ne se présente bêtement dans sa dérobee, à la ligne de tir. Un faisau semble offrir un coup difficile, mais c'est un coup splendide encore que la perdrix qui passe en même temps à tire-d'aile et en sens opposé. Cependant, on a crié « Tayaut ! » et chacun sait

combien le brocard est inconstant dans sa refuite et comment il se donne carrière, à l'insu des rabatteurs, malgré l'espoir apporté à la ligne de tir, par ses pas hésitants sur la feuille, derrière les cépées, à quelques mètres des fusils.

Mais il pleut ou gèle. Le vent siffle ou la neige tombe sur les paupières. L'immobilité des tireurs paralyse leur souplesse ; les yeux se remplissent d'eau et l'on tire, en grelottant, l'immanquable perdreau des bons jours de septembre. Et on le double et on le manque. Toute cette simultanéité de facteurs constituent la haute difficulté du tir en battue.

Sans compter qu'il est nécessaire, pour prétendre à quelque honnête résultat, d'avoir du « coup du Roi » l'habitude nécessaire.

Le charme de la battue consiste donc à en accepter la difficulté sans tirer parti du bénéfice banal que peut apporter l'affluence du gibier, à la convoitise des fusils.

J'ai vu cela, ces temps derniers, au splendide domaine de Dampierre, chez M. le duc de Luynes.

Citerai-je, pour mémoire, que le domaine de Dampierre comporte un parc de *six cent cinquante bectares* enclos de murs. Là, des chevreuils et des daims en notable quantité bondissent sous des futaies gigantesques respectées de la hache.

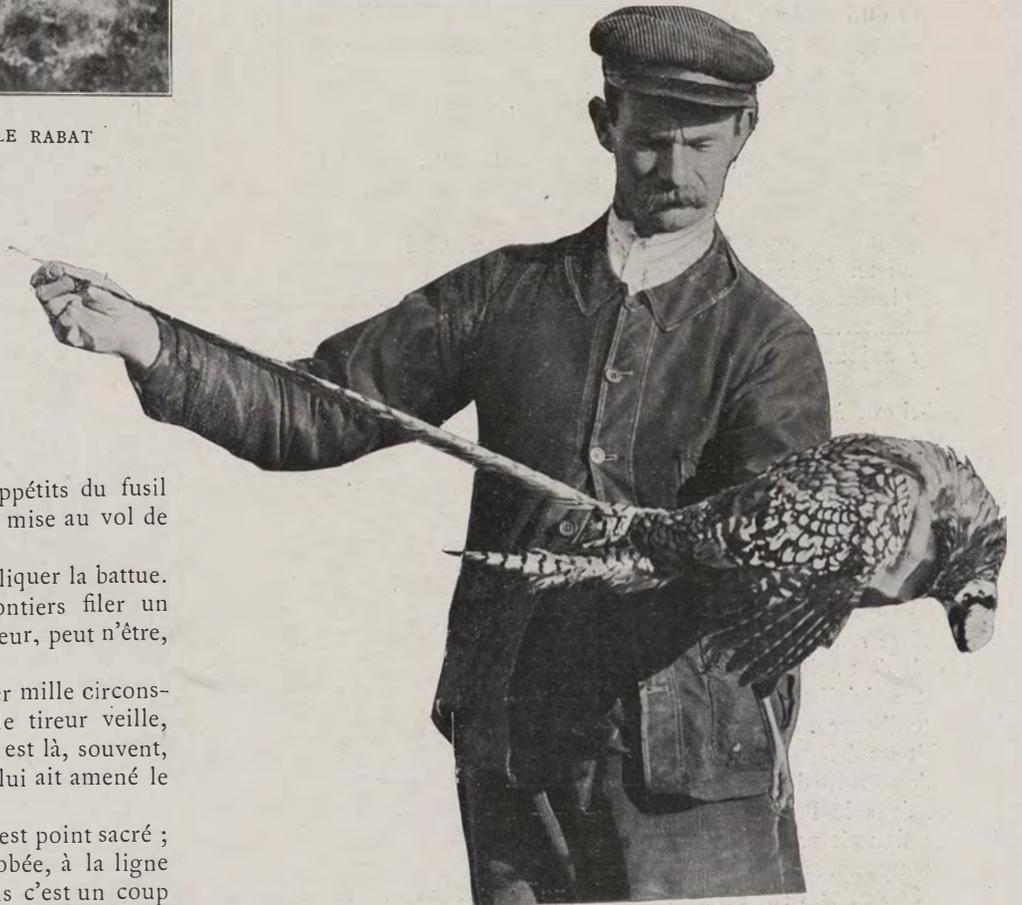
On n'y tire que très rarement et pour sacrifier quelques animaux en surabondance chaque année.

Et ce n'est point sans regret, car leur silhouette jolie ranime agréablement sur les lacs l'ombre placide des chênes séculaires.

La solitude du domaine, la poésie de chaque coin, la majesté du tout, font de Dampierre la princière résidence.

Notez encore que çà et là vous apercevez la physionomie toute honnête de vieux serviteurs, réjouis de vieillir au service de leur maître et vous auez, de M. le duc de Luynes, l'opinion qu'inspirent les hommes tout d'honneur et de charité.

Les battues blanches, opérations préliminaires sur lesquelles je reviendrai plus tard, en causant de la technique des battues, furent opérées dès le matin dans les bois voisins, car la superficie comporte d'immenses rabats. M. le duc de Luynes donnait particulièrement à tirer sur ses terres de Senlisse et de Morierval, ce jour-là.



UN DES PLUS BEAUX VÉNÉRÉS TUÉS AU COURS DE CETTE BATTUE

La battue était préparée par le garde-chef Lemoine, à qui son talent d'éleveur et d'organisateur a valu aux yeux des gens de métier, comme aux yeux de ses maîtres, une indiscutable réputation de valeur professionnelle.

Les tireurs furent tout d'abord placés dans le Quinconce. Ce vaste enclos, attenant au grand parc, sert au printemps de berceau aux couvées fraîchement écloses.

C'est au Quinconce que sous l'œil vigilant des faisandiers grandit l'espoir de la saison d'automne. Mais bientôt émancipés, les élèves vont au loin s'aguerrir en savourant les délices de l'école buissonnière. Là, de sages attentions ont prévu leur indiscipline. Chaque matin, les gardes, répartis par canton, jettent « par des chemins monteux, sablonneux, malaisés », le blé, le sarrasin, le maïs et maintes friandises qui retiennent sous leur contrôle les oiseaux alléchés.

Les invités de M. le duc de Luynes, comme j'ai pu m'en rendre compte à maintes reprises, ne sont pas entichés de la solennité des tableaux de chasse et dans nombre de cas, j'ai vu l'un et l'autre laisser passer sans aucune émotion la pièce qui se présente sans apporter de difficulté. Il y a beaucoup de bonne grâce dans ce dilettantisme !

En revanche, que de savoir-faire dans les battues de Senlisse et de Morierval ! Ces deux vallons sont profondément encaissés entre deux collines boisées.

Le garde-chef jeta son faisán d'une côte sur l'autre aux fusils postés en contre-bas. Il fut un temps où je tuais les perdrix à cent mètres et

cela couramment. Un jour, je m'extasiais davantage encore sur mon mérite personnel ; un mien ami tira de sa poche un décamètre qui réduisit de moitié mes inconscientes prétentions. Fût-ce un sortilège ? Je ne me souviens guère d'avoir depuis tué une pièce à soixante-quinze pas. Et la sincérité de cet aveu me fera pardonner une immodestie commune à beaucoup de chasseurs.

Pourtant, j'ai vu faire de ces prouesses dans les tirés de Dampierre.

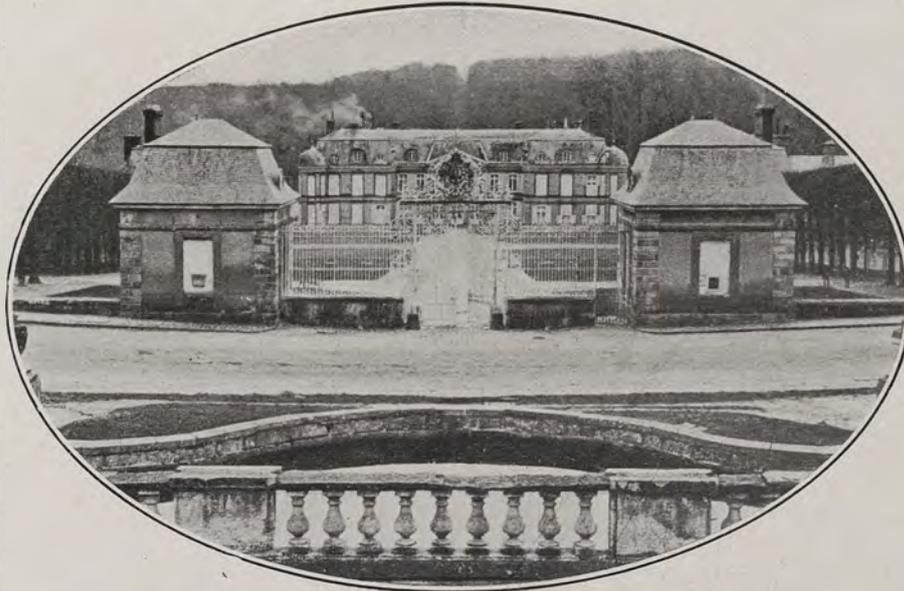
La battue de Morierval comportait une surprise et ce n'est pas sans une réelle admiration que la ligne de tir reçut en plein vol et à une hauteur considérable des faisans vénérés de toute beauté. Quelques-uns mesuraient plus d'un mètre de queue. Les gardes, très fiers d'avoir élevé et maintenu sur leurs agrainages ces oiseaux magnifiques, suivaient anxieusement du haut de la colline les péripéties de leur vol, car c'était grande joie pour eux de les voir figurer au tableau.

Un vénéré prit l'essor à mes pieds et se dirigea droit vers le tireur de l'aile gauche. Malheureusement deux faisans attirèrent son attention ; tandis qu'il les abattait en un remarquable

doublé droite et gauche, nous crûmes nous rendre compte qu'il n'avait pas vu l'oiseau superbe. Et sur un « coup du Roi » d'une exceptionnelle maestria, le vénéré fut tué net à une distance où moi-même, grand gaspilleur de poudre devant saint Hubert, je n'aurais jamais songé au bénéfice d'un plomb égaré.

Telle fut la remarquable prouesse de M. le marquis de Breteuil.

Elle constitue avec le doublé de perdreaux que fit sur le soir



LE CHATEAU DE DAMPIERRE

Cliché Neurdein



LES INVITÉS DU DUC DE LUYNES CONTEMPLANT LE TABLEAU ENTRE DEUX BATTUES PARTIELLES

M. le duc de Luynes, les trois plus beaux coups que j'aie, je crois, jamais vu faire au rabat.

Lorsque les invités prirent congé de leur hôte, le garde-chef

annonça deux cent soixante-trois faisans, cinquante-deux lièvres et quarante-sept perdreaux.

Et tandis que les autos sillonnaient la route, les rabatteurs rentrèrent au nombre de quelque soixante, toucher une rémunération que ne saurait leur donner en hiver, l'assiduité à de pénibles travaux agricoles.

Ça et là, des paysans rentraient à leur chaumière, et bien tranquillement le fusil sur le dos, portant qui son faisans, qui son lièvre, menues glanes d'un plaisir princier. Chacun s'en fut content.

Quoi de mieux !

Joseph LEVITRE.



LES DIFFÉRENTS TABLEAUX SONT RAMASSÉS APRÈS LA BATTUE

ÉTUDE SUR LE MÉCANISME DU SAUT

On distingue trois variétés de sauts : le saut en hauteur, le saut en largeur, le saut en profondeur.

A) *Du saut en hauteur.* — On l'appelle encore le saut de la barre, le saut du mur, de la haie, de la

claie, etc.

Il consiste dans une lancée du corps en avant et en haut pour franchir à la volée un obstacle qui est plus ou moins élevé.

Le mécanisme d'après lequel il s'exécute a été décrit de différentes façons par les écuyers, par les amateurs et par les physiologistes. On admet généralement qu'il s'exécute en trois temps. Ces trois temps sont : la battue — le saut proprement dit — le moment où le cheval arrive à terre de l'autre côté de l'obstacle (*Traité de dressage des chevaux de troupe en Belgique, 1902*); ou bien : l'aller, le planer, le retour (d'après le marquis d'Aiguierives dans le n° 89 du *Sport Universel*); ou bien encore : la préparation, la projection, la réception (*L'Extérieur du cheval* par Montané et Lafon, de Toulouse, 1903).

Le manuel d'équitation qui a été publié à l'Ecole d'Ypres en 1907, porte : « Le mécanisme du saut n'est pas le même chez tous les chevaux; la plupart cependant l'exécutent en trois phases : 1° le cheval plie les jarrets et les engage sous son centre de gravité en élevant et ramenant l'encolure; 2° les jarrets se détendent pour projeter la masse au-dessus de l'obstacle; 3° l'obstacle

étant franchi, l'avant-main se pose à terre, l'encolure se relève pour dégager l'avant-main, précipiter l'appui des postérieurs et les ramener par là à s'emparer d'une partie de la masse pour dégager les antérieurs. Enfin, l'encolure s'étend de nouveau pour reprendre la position qu'elle avait avant le saut. »

Cette description est en rapport avec les attitudes qui sont représentées dans les images n° 1.

**

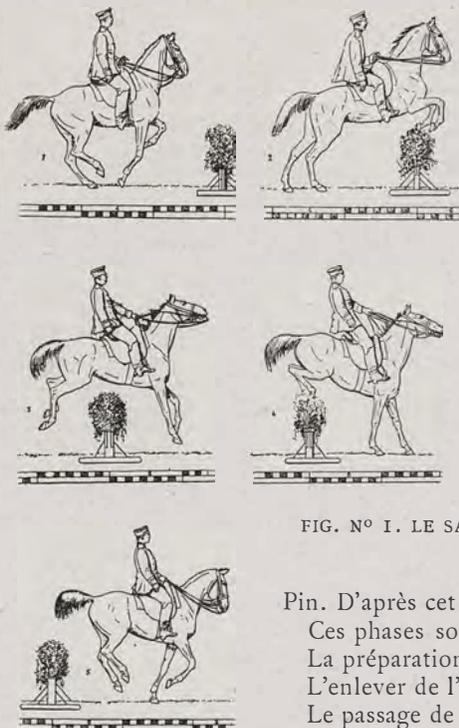


FIG. N° 1. LE SAUT

Pin. D'après cet écuyer, le saut comprend six phases.

Ces phases sont :

La préparation ;

L'enlever de l'avant-main ;

Le passage de l'avant-main et la détente de l'arrière-main ;

La descente de l'avant-main et le passage de l'arrière-main ;

La descente de l'arrière-main ;

La préparation à l'allure consécutive.

Les clichés d'Auschütz ne montrent pas les attitudes qui correspondent à chacune de ces phases ; il s'ensuit que les descriptions pour lesquelles ils ont servi de base sont restées incomplètes.

Nous nous proposons d'exposer la façon dont nous comprenons l'exécution de cet intéressant mouvement.

**

On sait que le galop est l'allure habituellement adoptée pour aborder les obstacles.

On sait aussi que le mécanisme du galop est différent du mécanisme des autres allures. On peut donc conclure que le commencement du saut, après un galop, correspond au moment précis où le galop commence à se transformer.

En d'autres termes, la première phase du saut comprend, avant tout, un phénomène de transformation d'allure.

Les modifications qui se présentent dans le mécanisme du galop pendant l'abordage d'un obstacle échappent à l'observation directe. Mais elles n'échappent pas à la photographie. Elles ont donc pu être fixées dans les images que ce procédé d'investigation procure. Enfin, elles peuvent être mises en évidence, lorsqu'on les examine comparativement avec les images qui se rapportent au mé-

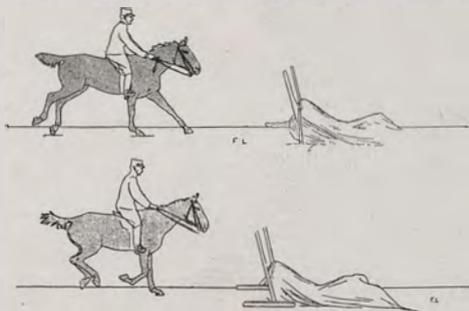


FIG. N° 3. LA TRANSFORMATION DU GALOP AVANT L'OBSTACLE

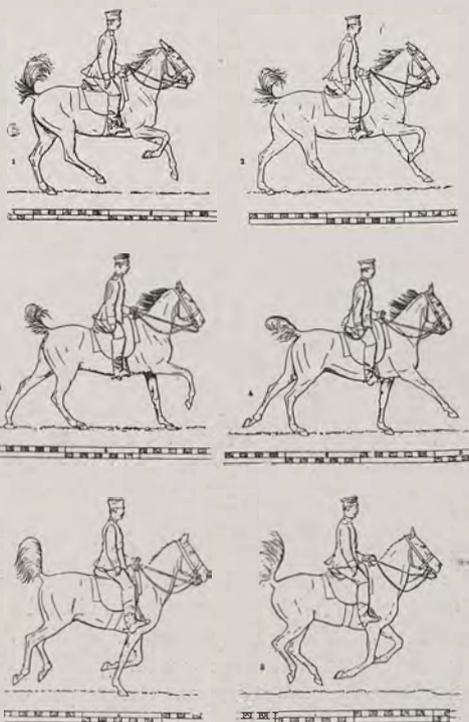
canisme du galop.

Les images n° 2 se rapportent au mécanisme de galop. Elles appartiennent à la série d'Auschütz ; elles montrent : 1° que les membres d'un bipède diagonal sont associés dans leur jeu ; 2° que les membres postérieurs évoluent isolément ; 3° que pendant l'appui unipédal antérieur, le niveau du garrot ne dépasse pas le niveau de la croupe. Comment ces particularités du galop disparaissent-elles pendant la première phase du saut ?

**

Les images n° 3 permettent de voir le commencement de la transformation du galop en avant de l'obstacle. Elles appartiennent à Maxime Guérin.

L'image du haut montre une attitude qui rappelle celle du 2^e temps du galop ; l'image du bas montre une attitude qui rappelle celle du 3^e temps.



N° 2. LE GALOP

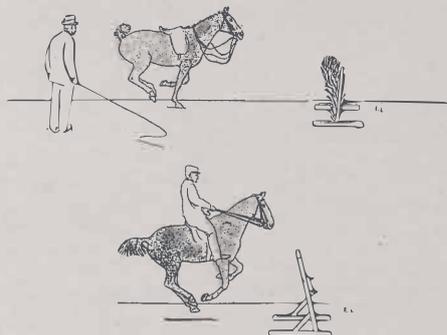


FIG. N° 4. LA FIN DE LA TRANSFORMATION DU GALOP AVANT L'OBSTACLE

Mais on peut remarquer que le jeu des membres des bipèdes diagonaux est dissocié ; dans l'image du bas, on remarque, en outre, que le jeu des membres postérieurs est associé.

Nous savons, au contraire, que ces particularités n'existent pas dans les images qui se rapportent au mécanisme du galop.

**

Les images n° 4 permettent de voir la fin de la transformation de galop en avant de l'obstacle. Elles appartiennent à Maxime Guérin. L'image du haut montre une attitude qui rappelle celle du 3^e temps du galop ; l'image du bas montre une attitude qui rappelle la suspension.

Mais, on peut remarquer que le jeu des membres postérieurs est associé, et que le niveau du garrot est plus élevé que le niveau de la croupe.

Nous savons, au contraire, que ces particularités n'existent pas dans les images qui se rapportent au mécanisme du galop.

Le mécanisme du galop a disparu, il vient d'être remplacé par le mécanisme du saut.

**

Maxime Guérin décrit ainsi qu'il suit la façon, suivant laquelle la



FIG. N° 5. LA PRÉPARATION DU SAUT

transformation d'allure s'accomplit : « Au moment du saut, dit-il, le cheval dispose ses membres au soutien, autrement que lorsque le galop se poursuit. Parvenu devant l'obstacle, le cheval s'enlève du devant par l'antérieur sur lequel il galope. Ce membre n'achèvera pas sa course de pendule renversé, il se raidit fortement pour s'échapper en hauteur vers le moment où il passe par la verticale ; l'antérieur droit (image n° 5) coopère à l'enlever de l'avant-main en se troussant fortement : il a accentué son appui pour aider à ce mouvement ascensionnel et aussi pour favoriser la dissociation du diagonal constitué. Le postérieur gauche, ainsi dissocié, s'avance presque sur la même ligne que son congénère ; tous deux s'engagent sous les sangles beaucoup plus, de façon à frapper le sol énergiquement. Cet enchaînement du dernier temps du galop avec la première phase du saut se retrouve toujours le même dans tous les exemples ».

Telle est, d'après Maxime Guérin, la façon suivant laquelle le mécanisme du saut apparaît après un galop.

L'image n° 5 provient d'un cliché qui a été pris à Ypres ; elle se rapporte à la préparation du saut.

**

Lenoble du Teil décrit ainsi qu'il suit la façon suivant laquelle la préparation s'exécute : « La préparation n'est autre chose — mais c'est chose essentielle, dit-il, — que le rassemblement sous le tronc des extrémités postérieures afin que l'effort des antérieurs qui se détendent pour détacher l'avant-main, combiné à l'action musculaire de l'arrière-main qui fait basculer le corps en arrière et en haut, place le centre de gravité au-dessus des forces qui lanceront la masse dans la

direction voulue. Elle dure depuis le moment où le cheval commence à raccourcir ses bases de sustentation jusqu'au moment où le membre antérieur qui, le dernier, quitte le sol n'est plus en contact que par la pince. Elle peut s'effectuer d'une façon différente d'un cheval à l'autre, mais, en réalité, le résultat est le même ».



FIG. 6. LA PREMIÈRE PHASE DU SAUT

Telle est, d'après Lenoble du Teil, la façon suivant laquelle la première phase du saut s'exécute.

Nous remarquons que cette description est en concordance avec les attitudes qui sont représentées dans les images n^{os} 4, 5 et 6. L'image n^o 6 provient d'un cliché qui a été pris à Ypres.

Ainsi donc, d'après Maxime Guérin, le commencement du saut comprend la transformation du mécanisme de l'allure d'abordage ; d'après Lenoble du Teil, le commencement du saut consiste dans l'apparition d'un rassemblement spécial.

En réalité, la première phase du saut comprend la réunion de ces deux phénomènes ; c'est donc ainsi, pensons-nous, qu'il convient d'interpréter le mécanisme d'après lequel elle s'exécute.

Le rassembler qui vient d'être décrit détermine la masse dans une



FIG. 7. LA MONTÉE DE L'AVANT-MAIN

attitude qui est favorable à la suite du mouvement.

La suite du mouvement consiste dans l'enlever de l'avant-main.

Comment l'enlever de l'avant-main se fait-il ? « L'enlever de l'avant-main, dit Maxime Guérin, se fait par la détente de l'antérieur sur lequel le cheval galope ». Voilà la règle.

Maxime Guérin ajoute : « Cette règle ne comporte pas d'exception ». S'il en est ainsi, on peut donc dire que le mécanisme d'après lequel la deuxième phase s'exécute est assez simple.

Cependant, Messieurs les Instructeurs de l'Ecole d'Ypres écrivent que « le mécanisme du saut n'est pas le même chez tous les chevaux » ; Lenoble du Teil, de son côté, écrit que « la préparation peut s'effectuer d'une façon différente d'un cheval à l'autre » ; enfin James Fillis — écuyer très réputé — écrit également « que dans la pratique, on s'aperçoit bien vite que chaque cheval a une façon particulière de franchir les obstacles ».

Il est donc permis de penser que le mécanisme des premières phases peut présenter des variantes.

On rencontre, d'ailleurs, des variantes dans chacun d'eux.

L'image n^o 7 provient d'un cliché qui a été pris à Ypres ; elle se rapporte à la montée de l'avant-main qui suit la détente.

Mais avant de nous occuper du mécanisme de cette partie du saut, nous montrerons les variantes dont nous venons de parler.

En présentant ces variantes, nous désirons rappeler que les règles qui sont relatives à la locomotion du cheval ne possèdent pas le caractère immuable de celles qui s'appliquent à l'exécution des actes d'un ordre purement mécanique ; nous pourrions montrer, en outre, une particularité que nous croyons encore peu connue.



FIG. 8. COMMENT SIMONNE SE PRÉSENTE SUR L'OBSTACLE

L'image n^o 8 provient d'un cliché qui a été pris à Ypres.

Elle montre Simonne dans sa préparation pour franchir un obstacle qui mesure 1 m. 70 de hauteur. Comment Simonne se présente-t-elle ?

L'avant-main est détachée du sol ; les membres antérieurs sont à peine fléchis, l'un d'eux ne s'est pas fortement retroussé. Un membre postérieur seulement est à l'appui, le congénère est retroussé ; les membres postérieurs ne sont pas associés dans leur jeu.

Il résulte que Simonne ne s'est pas enlevée de l'avant-main conformément à la règle de Maxime Guérin, et qu'elle n'a pas adopté un rassembler conforme à celui de Lenoble du Teil pour franchir l'obstacle imposant devant lequel elle se trouve.

MIGEOTTE,

Vétérinaire de régiment du 4^e Lanciers.

(A suivre.)

Avis à nos Abonnés

L'échéance de janvier étant une des plus fortes de l'année et le service de la poste étant assez encombré à cette époque, nous prions ceux de nos abonnés dont l'abonnement prend fin à cette date de vouloir bien nous faire parvenir le plus tôt possible leur renouvellement : pour la France, 32 francs ; pour l'Etranger, 40 francs.

Après le 1^{er} janvier, pour les abonnements de France et de Belgique qui n'auraient pas été renouvelés, les quittances seront présentées à domicile augmentées de 0 fr. 50 pour les frais de poste.

AVIATION

A PLUS DE 3.000 MÈTRES D'ALTITUDE

La date du 9 décembre marquera dans les annales de l'aviation, car pour la première fois un aviateur s'est élevé à plus de 3.000 mètres d'altitude.

Ce merveilleux exploit fut réussi à Pau par Legagneux, qui est certes, par son audace déconcertante et son admirable sang-froid, digne de prendre place parmi les Blériot, les Leblanc, les Paulhan, les Latham, les Farman, les Morane, parmi cette vaillante pléiade de Français qui ont montré au monde entier, en s'élançant avec une hardiesse stupéfiante à la conquête de l'air, que notre race est toujours digne d'elle-même.

En s'élevant à 3.200 mètres sur son gracieux monoplan, le courageux aviateur a battu de 240 mètres le record de l'altitude que détenait l'aviateur américain Johnstone.

Il prit son vol à 10 h. 33, en présence des commissaires de l'Aéro-Club, M. Sallenave, l'enseigne de vaisseau Conneau et le lieutenant Princeteau, et s'éleva rapidement dans l'air, décrivant au-dessus de l'aérodrome d'abord, de la vaste lande ensuite, de larges spirales.

L'appareil monta, monta toujours, se détachant d'abord à merveille sur le ciel d'azur, puis se rapetissant toujours davantage et bientôt il n'apparut que comme un petit point noir à peine perceptible, perdu là-haut, tout là-haut, dans l'immensité.

Une émotion indicible étreignait le cœur de tous les spectateurs qui se demandaient avec une anxiété bien compréhensible si l'aviateur aurait la joie de réussir dans son audacieuse entreprise ou si une cause imprévue toujours à redouter en pareille circonstance, ne viendrait pas en empêcher la réalisation.

Et les minutes, les quarts d'heure passaient; déjà, Legagneux tenait l'air depuis plus d'une heure et demie, lorsque à midi sept, l'aviateur, ayant

atteint 3.200 mètres d'altitude, se décida à atterrir. Et les spectateurs ravis et émus le virent regagner le sol en un admirable vol plané.

Legagneux qui avait tenu l'air pendant 1 h. 34 m., s'adjudgeait, et ce, d'une manière indiscutable, la possession d'un des records les plus enviés, celui de l'altitude.



LEGAGNEUX DANS SON APPAREIL AU DÉPART DE SA TENTATIVE DE RECORD DE HAUTEUR

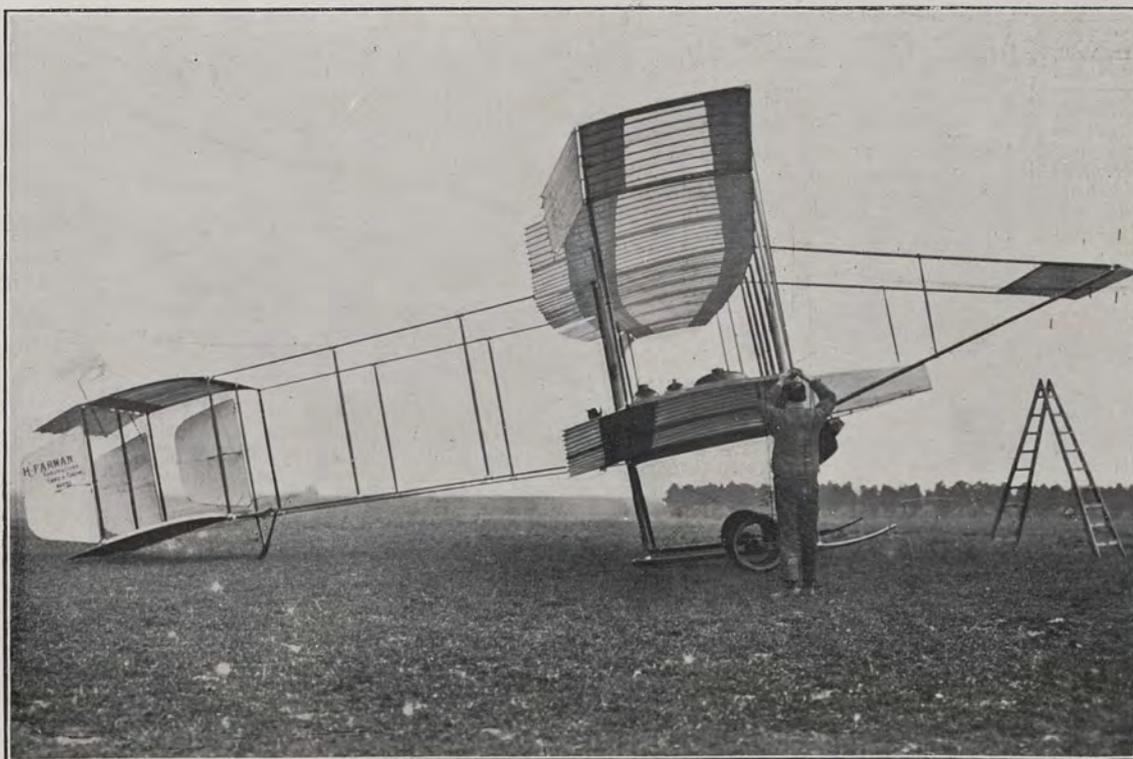
Le premier il dépassait les 3.000 mètres et assurait une fois de plus la victoire française dans cette compétition internationale.

Il est en effet à remarquer que huit aviateurs seulement ont dépassé officiellement les 2.000 mètres; leur classement s'établit comme suit :

1. Legagneux (monoplan) Français, 3.200 mètres et 2.100 mètres;
2. Johnstone (biplan) Américain, 2.960 mètres;
3. Drexel (monoplan) Anglais, 2.830 mètres;
4. Wynmalen (biplan) Hollandais, 2.800 mètres;
5. Morane (monoplan) Français, 2.582 mètres et 2.052 mètres;
6. G. Chavez (monoplan) Péruvien, 2.580 mètres;
7. J. de Lesseps (monoplan) Français, 2.170 mètres;
8. Mars (biplan) Américain, 2.100 mètres.

Il est également plaisant de constater que sur 10 appareils ayant dépassé les 2.000 mètres d'altitude, 8 sont de construction française.

Le merveilleux record établi de main de maître par Legagneux prouve de plus les incommensurables progrès accomplis en moins de douze mois par la locomotion nouvelle.



LE NOUVEAU BIPLAN FARMAN, CONSTRUIT EN VUE DE LA COUPE MICHELIN ET AVEC LEQUEL L'AVIATEUR ESPÈRE TENIR L'ATMOSPHÈRE PENDANT 12 HEURES

Latham en effet s'appropriait le record du monde d'altitude il y a juste un an avec 475 mètres.

Les records de durée que Farman espèrent établir en tenant l'atmosphère pendant 12 heures sur l'appareil que nous reproduisons ci-contre étaient en Décembre 1909 détenus par Farman en 4 h. 19.

Que de prodigieux progrès accomplis depuis cette époque.

G. D.



CHRONIQUE FINANCIÈRE

Elections en Angleterre, approche de la Trêve des confiseurs chez nous, voilà les deux causes de l'inactivité des affaires. Et pourtant rien ne nous manque en notre doux pays de France, pas même l'argent. Les bonnes traditions se perdent décidément — il était de règle aux environs du 15 décembre, de pleurer misère, les dépenses personnelles et les échéances commerciales raréfiant les disponibilités, provoquaient l'élévation du taux de l'escompte un peu partout — il n'en est rien.

Année désastreuse au point de vue des récoltes, inondations ruineuses pour des régions tout entières, émissions sur émissions — etc., etc... tout cela devrait normalement porter la pièce de 20 francs à 22 francs — fort au contraire, elle n'en coûterait plutôt que 18. Chez nous, et même chez nos voisins l'argent abonde, et à bon marché, et presque partout les taux d'escompte s'abaissent ou sont à la veille de s'abaïsser. Ces considérations, fort rassurantes, seraient de nature à nous promettre de fructueuses campagnes pour l'an de grâce 1911, lequel s'approche à grands pas, à trop grand pas, hélas !

Tant mieux si cette pléthore d'espèces sonnantes et trébuchantes nous permet de donner un nouvel essor aux incessants progrès de la science et de ses applications dont le champ est si formidablement vaste. Il serait à souhaiter que l'épargne nationale s'intéressât un peu plus aux entreprises industrielles françaises.

La situation politique internationale se révèle plus pacifique et plus calme que jamais.

Quelques nuages en Turquie. Fort heureusement les questions soulevées et discutées au pays de « l'homme malade » n'intéressent que peu notre marché.

En Angleterre, la lutte électorale bat son plein, tout le reste n'existe plus. Il est à souhaiter pour l'Angleterre que le gouvernement ait gain de cause, une seule Chambre souveraine, au point de vue économique et financier, présenterait de grands dangers. La situation monétaire est bonne. La Banque d'Angleterre ayant abaissé ces jours derniers, le taux de son escompte, et un nouvel abaissement étant encore escompté.

Au Brésil, une nouvelle mutinerie de la Marine Brésilienne a quelque peu affecté les fonds Brésiliens. Il faut espérer que, la mansuétude réussissant peu, une répression exemplaire, ramènera les insoumis dans le devoir dont ils n'eussent jamais dû s'écarter, dirait notre ami Joseph Prud'homme !

A New-York, peu de transactions. Le great event de la semaine est le message Taft donnant quelque satisfaction aux industriels et quelques apaisements aux trusts. La note triste, hélas, pour finir.

La nouvelle d'un combat violent en Ouadaï est officielle. Victoire française chèrement achetée, au prix du plus pur de notre sang. Nous sommes et continuerons à être incorrigibles dans notre système des petits paquets ; toujours nous envoyons dix soldats où il en faudrait mille. L'expérience nous viendra-t-elle, il est permis d'en douter, en attendant la France pleure officiers et soldats morts au champ d'Honneur.

**

Notre 3 % à l'approche du coupon est ferme et clôture à 97.70.

Au Parquet, les Etablissements de Crédit sont bien tenus. La Banque de Paris à 1850, le Comptoir à 925, le Lyonnais à 1443, la Générale à 739, le Crédit mobilier à 716 et l'Union Parisienne à 1115.

Nos Chemins de fer reprennent : l'Est à 875, le Lyon à 1208, le Midi à 1137, le Nord à 1610, l'Orléans à 1310, l'Ouest à 930.

Les Chemins étrangers sont en avance, les Andalous à 282, le Nord de l'Espagne à 396, Saragosse à 421.

Les valeurs de traction sont soutenues : le Métro cote 583, le Nord-Sud 312, les Omnibus 635, les Voitures à Paris 264.

Les valeurs d'Electricité conservent une bonne tendance : la Thomson cote 777, la Société d'Electricité de Paris 524, les Câbles télégraphiques 181, le Secteur Edison 1095.

Le Suez 5450. Le Froid Industriel se tient bien à 112.

Les Fonds d'Etat Etrangers ont été influencés par la révolte du Brésil.

Le Consolidé Anglais cote 80,35, le Brésil 4 % 1910 447, l'Extérieure 94,60, le Japon 1910 94,90, le Roumain 4 % 1910 92,90, le Russe 4 % Consolidé 1901 96,25, le 3 % 1891 81,50, le 5 % 1906 104,40 et le 4 1/2 % 1909 103,15, le Serbe 4 % 1902 atteint le cours de 502, le Turc Unifié cote 92,40.

Le Rio Tinto 1740, El Boleo 818, la Tharsis 140, le Cape Copper 166.

Les mines d'or n'ont pas un marché animé : la Rand Mines cote 216, la Robinson Gold 249, la Goldfiels 149.

Parmi les valeurs territoriales, nous retrouvons : Chartered 42, Zambèze 15, East Rand 130, Mozambique 26.

Les mines diamantifères soutenues : De Beers 449, Jagersfontein 210. Le Platine subit l'influence de la baisse du métal à 619.

Les valeurs de caoutchouc sont également plus lourdes : la Financière à 328, l'Eastern à 62, le Malacca 192.

La Shans bien tenue à 55. Les valeurs pétrolières sont fermes : Apostolake 145, Spies Pétroleum 37,50, Maikop Spies 19.

A Lille, nos grands charbonnages ont un marché peu actif : Anzin cote 8350, Courrières 3395, Lens 1139, Ostricourt 3095, Bruay 1237.

A Bruxelles, la tendance est ferme : Fontaine-l'Evêque cote 3250, Noel-Sart 3701, Sacré-Madame 5160, Trieu-Kaisin 1281, Monceau-Fontaine 8500, Houillères unies 579.

**

The Bingham Central Railway.

Les principales caractéristiques des obligations 6 % or de 100 dollars (fr. 515) émises par la *Compagnie des chemins de fer de Bingham Central* sont les suivantes :

1° Leur intérêt annuel de 6 % or est payable par moitié en deux coupons semestriels, les 1^{er} avril et 1^{er} octobre de chaque année ;

2° Les coupons payables au siège de la société et en France sont exonérés de tous impôts américains présents et futurs ;

3° Le prix de vente de ces 9.750 obligations est fixé à 489 fr. 25, jouissance 1^{er} octobre, c'est-à-dire coupon n° 6 attache, les cinq premiers coupons ayant déjà été payés ;

4° Sur la base du prix de vente de 489 fr. 25 par obligation, l'intérêt de 30 fr. 90 représente un revenu annuel de plus de 6,31 % ;

5° Elles sont garanties par une première hypothèque sur tous les biens de la Compagnie et par tout l'actif social, se montant à plus de 3.600.000 dollars.

Les obligations 65 % or du chemin de fer Bingham Central remboursables à 105 %, soit 540 fr. 75 dans un délai maximum de 50 années, à partir du 1^{er} avril 1912, et rapportant un revenu de 6,31 % à leur prix actuel de 489 fr. 25, avec une prime de remboursement de 51 fr. 50 constituent un placement nettement recommandable.

Les demandes sont reçues à la *Banque Lilloise*, 2, rue du Quatre-Septembre, à Paris et dans ses succursales en province.

PIERRE RIVIERE.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

763^m Terrain av. Const., à NEUILLY-ST-JAMES, r. de Longchamps, 76. M à p. : 20.000 fr. 1^{er} imméd. A adj. Ch. Not. Paris, 20 déc. M^e COTTENET, 25, B^e B^o -Nouvelle.

MAISON à Paris, 50, r. des Panoyaux. C^o : 220^m. Rev. br. 4.280 fr. M. à p. : 30.000 fr. A adj. Ch. Not., 27 déc. M^e HUSSENOT, 393, r. des Pyrénées.

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes ; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Offre occasion exceptionnelle : Superbe anglo-normand, prend 6 ans, alezan, 1^m68, très beau trois allures, toutes garanties, sain et net. peut porter très gros poids. — J. Renard-Manceau, Domaine de Cohes, par Castres (Tarn). 665

1.300 francs l'un au choix, cause départ, appareillage taillés : 1^o Gibraltar, charmant cob, 1^m51, alezan, prend 5 ans, 1^{er} prix attelé concours hippique Nancy (photo n° 723 du S. U. I.), descendance Phaëton ; 2^o Gugusse, 1^m55, rouan, prend 4 ans, 2^o

prix sportive course Troyes, montés, attelés seuls et à deux. — G. Quilliard, Villars-en-Azois (Haute-Marne). 675

A vendre 2.500 fr. : **Splendide Irlandaise** authentique, 7 ans, montée et attelée, parfaite, a chassé gros poids. On échangeerait contre petite jument et retour argent. — René Moral, Ecouffe, Marly (Aisne). 658

A vendre : **Nemo**, hongre bai clair, 5 ans, 1^m63, fort cheval pour coupé, victoria, omnibus léger. — S'adresser à M. Hubert, à Septmonis (Aisne). Toutes garanties

A vendre : **Froufrou**, h. al. 7 ans, 1^m57, 3/4 sang, beau, du gros, sage attelé et monté. Bon sauteur, 2.000 fr. — M. P. Blot, château de Bernapré, par Romescamp (Aisne). 660

Jument présumée pur sang, baie, 5 ans, 1^m66, beaucoup de modèle, très douce attelée et montée, très allante, saine et nette, vendue avec toutes garanties, 1.500 fr. — F. du Rivau, 1, rue de Vernon, Evreux. 662

Bob, irlandais, 9 ans, un peu de tête mais très gros moyens comme sauteur. Pour cause voyage étranger, le confierai pour concours 1911 à gentleman ou officier expérimenté. — Adresse Journal. 664

Vaches bretonnes tuberculines, bidets bretons. — Bot, vétérinaire, Pontivy. 591

A vendre : **Splendide propriété** pr haras particulier. Installation parfaite. — M. Champrosay, Argentan. 661

1^o **Petit coupé** vert caoutchouté en très bon état. 350 fr. — 2^o 1^{er} fox poil dur, 14 mois, par Ch^{er} Dusky Rex. — 3^o 3 fox, 5 mois, par Lob Nor. — Georges Leroy, 10, rue Colange, Levallois-Perret (Seine). 663

PETITES ANNONCES

AUTOMOBILES

On croyait que le type "ne varietur" de l'automobile était établi depuis plusieurs années, et qu'il n'y aurait plus guère que des changements de détail dans les châssis. Et voilà que le fameux moteur Knight sans soupapes a été introduit en France avec ses non moins fameux châssis **Minerva** ! Personne n'ignore la véritable révolution que ces châssis ont amenée sur le marché.



Songez donc : Souplesse approchant celle de la vapeur ; Consommation réduite de 30 % ; Rendement augmenté de 25 % ; Silence absolu.

Et tout ceci n'est que l'expression de la plus stricte vérité. Les chiffres officiels, contrôlés par les fabricants concurrents eux-mêmes, sont là pour le prouver. De plus, tous

les essais seront accordés avec empressement à ceux des lecteurs du *Sport Universel Illustré* qui les demanderont à M. Outhenin-Chalandre, 4, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine.

Voir suite des Petites Annonces ci-contre

AVIS A NOS ACTIONNAIRES

Le Raphaël-Export n'est pas un vin nouveau, c'est le type de St-Raphaël Quinquina rouge que nous livrons à l'exportation, il est plus sec et plus amer que le type français ; sa véritable appellation serait *St-Raphaël Quinquina-Exportation*, mais le nom est interminable et le public qui l'apprécie le demande sous le nom très abrégé de "Raphaël-Export".

**

« Comment les Eleveurs et les Veneurs supportent-ils encore les ennuis occasionnés par les animaux indisponibles?... Les Chevaux et les Chiens boiteux n'existent plus pour ceux qui utilisent le **TORIQUE** « DÉCLIE-MONTER ; c'est un service à leur rendre que de le leur faire connaître. »

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris P. MONIN, directeur.

CAMPEADOR
PARFUM ULTRA-PERSISTANT
ED. PINAUD, PARIS